



COMPTE-RENDU DE LA CAPL N°2 DU 24 JUIN 2021

La CAPL N°2 s'est réunie le mardi 24 juin 2021 et avait comme principal point à l'ordre du jour le recours en CAPL relatif à l'entretien professionnel 2021 (gestion 2020), grade de contrôleur 2ème classe.

FO a été désigné comme secrétaire adjoint de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h30 par le DDFIP.

Les Organisations Syndicales (OS) ont tout d'abord été consultées sur l'approbation du procès-verbal relatif au dernier recours en date dans le grade, datant du 23 juin 2016.

Résultat du vote :

POUR : 3 (dont FO)

ABSTENTION : 1

Concernant le point principal de la plénière, à savoir le recours d'un agent sur son Compte Rendu d'Entretien Professionnel (CREP), l'administration a exposé les faits en insistant sur le principal point négatif à savoir son comportement.

D'après la direction, malgré ses nombreuses qualités professionnelles reconnues, il y aurait eu une dégradation de la relation de l'agent avec sa hiérarchie directe et avec les usagers ce qui motiverait la rétrogradation du profil croix (rubrique « compétences personnelles ») et la mention par son encadrant dans l'appréciation générale.

Le directeur aurait rencontré l'agent au cours d'une visite de service et il lui aurait été proposé de l'affecter dans un autre service, ce que l'agent aurait refusé avec comme motif des incompatibilités d'horaire.

FO est intervenu pour s'assurer que la direction avait clairement communiqué avec l'agent en l'informant de son intention de maintenir le CREP tel qu'il avait motivé le recours lorsque la proposition de détachement lui avait été faite. La direction a confirmé.

Au final, la direction soumet au vote des représentants du personnel le maintien de l'évaluation du chef de service accompagné de l'engagement, si le comportement de l'agent s'améliore et si le niveau professionnel reste le même, à réévaluer le profil croix synoptique en « Excellent » concernant les compétences personnelles.

FO a voté pour ce point comme deux autres organisations, la quatrième s'est abstenue.

Aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h30.

Titulaire:

Karine PERREIRA-MONTEIRO

Suppléant:

Olivier HINGRAY